



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 15 Décembre 2010

Objet : L'an deux mille dix et le **quinze Décembre**
à **17 heures 30**

Budget
Supplémentaire Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
2010 par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean **THAON**

1012/01

Présents ou représentés :

**MM. THAON, AZINHEIRINHA, BLANCHI, CORNIGLION, FRERE,
GINESY, GILLY, GOURDON, MORANI, IPPOLITO, LEMOUTON,
MORIN, MARY, SPINELLI, TAMBAY, VELAY, VEROLA, VESTRI, VICTOR.
MMES DAO-LENA, FORESTIER, PRATICO, RENAUDO, VACCARI.**

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat Mixte pour l'année 2010. Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide de voter le budget supplémentaire 2010 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	20 000.00 €
	Investissement	33 105.91 €
	Total	53 105.91 €
RECETTES :	Fonctionnement	20 000.00 €
	Investissement	33 105.91 €
	Total	53 105.91 €

VOTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

